

CEB

COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise

2018

La CEB et la responsabilité sociale d'entreprise

GRI 102-19 • 102-46 • 103-2

À la CEB, la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) couvre un large éventail d'activités et de pratiques dont le but ultime est de contribuer à un développement socialement et écologiquement durable en Europe.

Importance de la RSE pour la CEB

La Commission européenne définit la RSE comme "la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société". De fait, la RSE s'entend généralement comme les efforts menés par les organisations pour agir de façon plus durable, dépasser les simples "considérations d'ordre commercial", et tenir compte des conséquences de leurs activités sur l'environnement et la société en général.

En vertu de son mandat, la CEB est à une organisation dotée d'une mission, qui intègre la RSE à l'ensemble de ses opérations. En sa qualité de banque de développement social, elle cherche tout particulièrement à promouvoir la dimension sociale de la durabilité. Dans le même temps, la Banque est pleinement consciente de l'ampleur et de l'urgence des défis écologiques qui pèsent sur nos sociétés, défis qu'elle s'efforce de relever au travers tant de ses modes de fonctionnement que de ses activités de financement. En pratique, la CEB entend ainsi limiter son empreinte écologique, renforcer l'engagement de ses agents et s'assurer que les projets qu'elle finance améliorent les conditions de vie des Européens et contribuent de façon positive à la résolution des problèmes environnementaux.

La prise de conscience du secteur financier du bien-fondé et de l'importance de la durabilité écologique et sociale évolue rapidement, notamment sous l'influence de nouvelles parties prenantes en pointe comme les agences de notation extra-financière ou les investisseurs dits "socialement responsables". Sur cette toile de fond, un nombre croissant d'entreprises et d'institutions financières fondent leurs stratégies et objectifs de durabilité sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, contribuant du même coup à leur réalisation. La CEB est déterminée à apporter sa pierre à cette évolution sectorielle.

Fin 2018, avec la participation active des directions concernées, la Banque a donc élaboré un "plan d'action RSE" décrivant les principales étapes qui lui permettront d'améliorer ses pratiques en matière de RSE et de durabilité, et d'accroître la visibilité de ses actions.

Gestion de la RSE à la CEB

L'ensemble des directions et des départements concernés de la Banque sont représentés au sein d'un réseau interne de correspondants RSE, coordonné par le Chargé de la RSE et le Directeur du Département Responsabilité d'Entreprise et Études. Les correspondants se réunissent à intervalle régulier pour débattre de toute question en lien avec la durabilité. Cet échange se fait dans les deux sens. D'un côté, les directions rendent compte de leurs pratiques et de leurs idées les plus récentes pour améliorer la durabilité. De l'autre, les correspondants promeuvent et facilitent la mise en œuvre au sein de leur direction respective des nouvelles pratiques durables prescrites à l'ensemble de la Banque.

Fin 2018, un travail préparatoire a débuté en vue de procéder à une étude de matérialité étendue en 2019.

Rendre compte de la RSE

Depuis 2009, la CEB rend compte chaque année de son approche en matière de RSE. Le Rapport 2018 sur la RSE, où figure l'index Global Reporting Initiative (GRI), retranscrit la contribution globale de la Banque à un développement socialement et écologiquement durable l'an passé. Le rapport comme l'index s'appuient principalement sur des informations déjà accessibles au public.



Sommaire

2 La CEB et la responsabilité sociale d'entreprise

4 Faits marquants en 2018

5 Avant-propos du Gouverneur

6 Vue d'ensemble

8 Évaluations et notations de la durabilité

9 Nous sommes une banque socialement durable

10 Le développement social au cœur de la CEB

14 Établir des partenariats efficaces

17 Le contrôle de conformité à la CEB

19 Nous finançons des projets durables et inclusifs

20 Cadre stratégique des investissements sociaux

21 Rechercher des effets sociaux au niveau local

23 Alignement du portefeuille de la CEB sur l'Accord de Paris relatif au changement climatique

26 Nous agissons de manière durable

27 Viabilité financière

30 Un élan supplémentaire pour l'égalité des sexes et la diversité

33 Limiter l'empreinte carbone de l'organisation

36 Annexe – Index GRI 2018

Faits marquants en 2018

Nouveautés de l'année 2018

- Le niveau des prêts approuvés par la CEB est demeuré élevé (€ 3,9 milliards) et les décaissements en faveur de projets sociaux ont atteint un nouveau record (€ 2,8 milliards).
- La CEB a publié un rapport sur sa première obligation d'inclusion sociale et lancé une deuxième en mars 2018, ce qui porte le financement total perçu selon cette modalité à € 1 milliard. Ce montant est substantiel au regard du total des fonds levés par la Banque sur les marchés de capitaux, qui s'élève à € 8 milliards sur la même période (2017-2018).
- À l'issue de leurs nouvelles évaluations de la CEB sous l'angle de la durabilité, les agences de notation extra-financière ISS-oekom et Sustainalytics ont, pour la première, relevé la note de la Banque à B- (statut *"Prime"*) et, pour la seconde, confirmé son rang d'*"Outperformer"*.
- La Banque a poursuivi l'alignement de son portefeuille de prêts sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat au travers notamment de l'intégration de l'évaluation systématique des émissions de gaz à effet de serre dans les projets approuvés.
- La Banque élargit en permanence son réseau de partenariats. Elle a ainsi rejoint l'initiative *"100 Resilient Cities"* de la Fondation Rockefeller et participé en tant qu'observateur officiel à la conférence sur le climat (COP24) organisée en Pologne.
- Le lancement d'une stratégie en matière d'égalité des sexes et de diversité comprenant un programme de mentorat pour les femmes, et l'obtention de la certification EDGE constituent autant d'avancées importantes en matière de gestion des ressources humaines.

GRI 102-7 • 201-1

Données financières clés

€ 3,9 milliards
Projets approuvés

€ 2,8 milliards
Prêts décaissés
(+20,5% par rapport à 2017)

€ 14,6 milliards
Encours de prêts

€ 3,0 milliards
Capitaux propres

€ 4,9 milliards
Émissions

€ 24,3 milliards
Total du bilan

Données extra-financières clés

Ressources humaines

206
Agents permanents et trois dirigeants élus (Gouverneur et Vice-Gouverneurs)

33
Nationalités

55% de femmes
45% d'hommes

Empreinte carbone de la CEB

990 tonnes
éq. CO_2 ou 4,81 tCO_2/employé
Total des émissions de gaz à effet de serre (GES)

2 394 000 km
Déplacements professionnels

Total du financement de l'action pour le climat

€ 629 millions
Total en 2018 (323 en 2017)

Empreinte carbone des projets approuvés (tonnes éq. CO_2 par an)

70 000
Émissions totales des projets approuvés en 2018 (50 000 en 2017)

-170 000
Réductions d'émissions liées aux projets d'atténuation approuvés en 2018 (-60 000 en 2017)



Avant-propos du Gouverneur

GRI 102-14

Je suis fier de vous présenter notre rapport de 2018 sur la responsabilité sociale d'entreprise, assorti de l'index des indicateurs GRI (*Global Reporting Initiative*), qui rend compte des différentes facettes de l'activité de la CEB en matière de développement socialement et écologiquement durable.

Pour la CEB, la responsabilité sociale représente bien plus qu'un engagement résolu envers la transparence, la redevabilité, la durabilité et la bonne gouvernance, conformément aux normes internationales les plus exigeantes. Elle fait, par définition, partie intégrante de notre action. Elle est profondément enracinée dans notre histoire, en tant que doyenne des banques de développement européennes, ainsi que dans notre mission exclusivement sociale. Elle est notre raison d'être.

Depuis 1956, nous œuvrons sans relâche à promouvoir la cohésion sociale et la croissance durable en Europe. La durabilité comporte de nombreux aspects et nous les intégrons pleinement dans notre cadre stratégique, notre planification, nos opérations et nos activités quotidiennes.

Grâce à leurs rapports réguliers et leurs publications, ainsi que des actions en interne, le Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité (BDCC) et le Département Responsabilité d'entreprise et études veillent à ce que nous menions nos activités de façon responsable et durable, et dans le respect des bonnes pratiques internationales.

En 2018, nous avons maintenu le niveau record de prêts approuvés enregistré l'année précédente et avons également augmenté les décaissements. Nous finançons des projets à fort impact social, grâce auxquels nous continuons à faire une réelle différence dans la vie de milliers de personnes vulnérables partout en Europe. Renforcer l'emploi, améliorer les infrastructures publiques – en particulier dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation et le logement – et soutenir l'action pour le climat demeurent des priorités pour nous. En réponse à une importante demande de financement durable, nous avons lancé notre deuxième obligation d'inclusion sociale en 2018, qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des investisseurs.

Nous intégrons l'exigence environnementale non seulement dans les critères rigoureux appliqués à la sélection et au suivi de nos opérations de financement mais aussi dans tous les aspects de nos activités. Nous avons pris des mesures afin de nous aligner sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC), qui nous a récemment accordé le statut d'observateur permanent, et nous assurons un suivi étroit de notre empreinte carbone, en mettant tout en œuvre pour la minimiser.

Je suis heureux de constater que nos efforts demeurent reconnus et appréciés. En 2018, les agences ISS-oekom et Sustainalytics nous ont réitéré leur confiance, puisque la première a maintenu notre statut *"Prime"* et revu notre notation à la hausse, tandis que la seconde a confirmé notre statut "*Outperformer*".

Paris, le 27 février 2019
Rolf WENZEL



Vue d'ensemble



En tant que banque de développement à vocation sociale, **la CEB met tout particulièrement l'accent sur la dimension sociale de la durabilité.**

Nous sommes une banque socialement durable

Sur ses 41 pays membres, 39 siègent également au Conseil de l'Europe.





La CEB applique des normes de conformité élevées allant de la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'évaluation des pratiques des contreparties en matière d'environnement, d'emploi et de respect des droits de l'homme.

Des agences de notation extra-financière ont confirmé les **résultats solides de la Banque en matière de durabilité.**

La Banque a noué de nouveaux partenariats pour accroître au maximum ses retombées.

La CEB a levé € 41 millions supplémentaires auprès de donateurs pour l'assistance technique en faveur des projets qu'elle finance.



Avec **45 projets** approuvés en 2018, d'un montant total de **€ 3,9 milliards,** la CEB répond aux besoins croissants en matière d'investissement social.

Nous finançons des projets durables et inclusifs



Pour les experts de la CEB en charge de l'assistance technique, du suivi et de l'évaluation, **"l'impact social au niveau local" est une priorité.**



Grâce au **quasi-doublement de ses financements pour le climat** (€ 629 millions), la CEB a pu éviter l'émission de 100 000 tonnes de CO_2 par an.



La CEB finance des projets visant l'inclusion des groupes les plus vulnérables, notamment des migrants et des réfugiés.

Nous agissons de manière durable



La **solidité financière de la CEB** est régulièrement **confirmée par les agences de notation.**

Cette année, la Banque a levé € 500 millions par le biais d'une nouvelle obligation d'inclusion sociale.



La nouvelle stratégie de la CEB en matière de parité hommes/femmes **renforce ses valeurs d'égalité et de diversité.**



La CEB affine en permanence le **suivi de l'empreinte carbone** qui résulte de son fonctionnement propre comme des projets financés.

Évaluations et notations de la durabilité

Pour la CEB, il est indispensable que la conduite de ses activités respecte les normes de durabilité les plus élevées. Ses performances sont évaluées et mesurées à intervalle régulier par des agences de notation extra-financière.

GRI 103-2

Contexte

Les investisseurs socialement responsables et d'autres parties prenantes telles que les organisations de la société civile examinent attentivement les évaluations de durabilité des entreprises menées par des organismes externes tels que les agences de notation "extra-financière".

Les agences de notation extra-financière, comme ISS-oekom et Sustainalytics, passent régulièrement en revue un grand nombre d'entreprises. Leurs analyses sont principalement utilisées par des investisseurs institutionnels (dont des gérants d'actifs et des fonds de pension parmi les plus importants) qui souhaitent tenir compte de facteurs extra-financiers dans leurs décisions d'investissement.

En tant qu'émetteur sur les marchés de capitaux internationaux et sur le marché des obligations sociales depuis 2017, la CEB veille non seulement à sa bonne santé financière, mais aussi à ce que son engagement en matière de durabilité respecte les bonnes pratiques.

Résultats

Fin 2018, à l'issue d'un examen complet des performances de la CEB en matière de responsabilité sociale d'entreprise, ISS-oekom, une agence de notation extra-financière de premier plan, a relevé d'un cran la note de la Banque à B-, ce qui est une notation très solide, et confirmé à cette occasion son statut *"Prime"*.

Sustainalytics, autre agence de notation extra-financière réputée, a elle aussi revu son évaluation au cours de l'année 2018 et confirmé la CEB en tant qu'*"Outperformer"*.

Corporate Responsibility Prime rated by ISS-oekom

SUSTAINALYTICS

"Le résultat de l'évaluation menée par ISS-oekom témoigne de l'importance que la CEB attache à toutes les questions relevant de la responsabilité sociale d'entreprise. Unique banque de développement européenne dotée d'un mandat exclusivement social, la CEB a jusqu'à présent conduit ses activités de manière responsable et durable, et est déterminée à poursuivre dans cette voie."

— Rolf Wenzel, Gouverneur de la CEB



Nous sommes une banque socialement durable

Le développement social au cœur de la CEB

La CEB est une banque de développement social qui, avec l'appui de ses 41 pays membres, accorde des prêts et des dons à des projets dans toute l'Europe. Si le cœur de sa mission réside dans le financement de projets d'investissement purement à vocation sociale, sa contribution au développement social dépasse le seul volet financier pour inclure le partage d'expérience et d'expertise.

GRI 102-2

La CEB : une banque multilatérale de développement à vocation sociale

Fondée il y a plus de 60 ans, la CEB est dotée d'une mission spécifique : promouvoir activement la cohésion sociale en Europe. Depuis 1956, elle procure des financements et de l'assistance technique à des projets d'investissement à caractère social. Elle soutient des infrastructures sociales, intervient dans les situations d'urgence et contribue à améliorer la vie des populations, notamment des plus vulnérables.

Le mandat de la CEB est défini dans son Statut. L'action de la Banque s'appuie sur le Plan de développement 2017-2019, une stratégie globale qui englobe également l'exigence de durabilité. Les trois principaux piliers de cette stratégie se présentent comme suit :

- Croissance durable et inclusive
- Intégration des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants
- Action pour le climat – élaboration de mesures d'atténuation et d'adaptation

Le présent rapport fournit des exemples de projets et des études de cas liés à chacun de ces piliers.

GRI 102-5 • 102-6 • 102-18 • 102-26

Conseil de l'Europe et gouvernance

Procédant d'un Accord Partiel entre des États membres du Conseil de l'Europe, la CEB est placée sous la "haute autorité" du Conseil. Son action s'inscrit par conséquent dans le cadre fixé par le Conseil de l'Europe, dont elle soutient les principes, les valeurs et les objectifs généraux. Pour chaque projet soumis à l'approbation du Conseil d'administration de la CEB, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe émet un avis sur la conformité du projet avec les objectifs politiques et sociaux de ce dernier.

La CEB demeure néanmoins une entité juridique distincte et financièrement indépendante. Son actionnariat est composé de 41 États membres[1] et elle possède son propre système de gouvernance, lequel est défini dans son Statut. Elle "est organisée, administrée et contrôlée" par quatre organes : le Conseil de direction, qui définit entre autres l'orientation générale de ses activités ; le Conseil d'administration, qui exerce les pouvoirs que lui délègue le Conseil de direction ; le Gouverneur (assisté par les Vice-Gouverneurs), qui est le représentant légal de la Banque, en dirige les opérations et assume la responsabilité de son personnel (sous la supervision générale du Conseil d'administration) ; et le Comité de surveillance. Le secrétariat des organes de direction, d'administration et de contrôle de la CEB est assuré par le Secrétariat de l'Accord Partiel sur la Banque de Développement du Conseil de l'Europe.

GRI 102-9

Nature de la contribution extra-financière de la CEB au développement social

Importance du partage d'expertise et de connaissances

La CEB possède une longue expérience du financement de projets socialement durables au sein de ses États membres, comme ceux axés sur les logements abordables et les établissements éducatifs.
Sa contribution à un développement socialement et écologiquement durable ne consiste pas seulement à apporter des financements et à dispenser une expertise technique, mais aussi à partager et à diffuser les connaissances acquises et les enseignements tirés de ses longues années d'expérience. À travers ses diverses publications, la CEB transmet cette expertise et ces enseignements en proposant d'éventuelles solutions.

Enseignements tirés de l'exécution des projets

La Direction Préparation et Suivi techniques de la Banque partage régulièrement les connaissances et bonnes pratiques sectorielles issues de ses activités de préparation et de suivi des projets au sein de Briefs techniques, d'Études thématiques et d'autres documents techniques. Quatre documents de ce type ont ainsi été publiés cette année (en anglais uniquement) :

- *Social Care Systems in Europe* – Ce brief technique présente le cadre institutionnel des systèmes de services sociaux de huit pays européens. Il illustre les différents modèles en usage sur le continent et suggère les domaines dans lesquels la CEB pourrait élargir ses activités.

[1] Albanie*, Allemagne, Belgique, Bosnie-Herzégovine*, Bulgarie*, Chypre*, Croatie*, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Géorgie*, Grèce, Hongrie*, Irlande, Islande, Italie, Kosovo*, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Macédoine du Nord* (**), Malte*, Moldova (République de)*, Monténégro*, Norvège, Pays-Bas*, Pologne*, Portugal, République slovaque*, République tchèque*, Roumanie*, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie*, Slovénie*, Suède, Suisse, Turquie*. Au titre de la solidarité entre ses États membres, la CEB ambitionne de dispenser un appui plus marqué à un groupe de 22 "pays cibles" (signalés par un astérisque). (**) Suite à l'Accord du 17 juin 2018 entré en vigueur le 12 février 2019, tel qu'il a été notifié aux Organisations internationales le 14 février 2019, "l'ex-République yougoslave de Macédoine" est devenue la République de Macédoine du Nord - nom abrégé Macédoine du Nord.

- *Investing in Effective Learning Environments* – Ce brief technique examine les liens entre les cadres d'apprentissage et les résultats scolaires. Il propose plusieurs idées sur la manière dont l'investissement dans de tels cadres peut favoriser l'apprentissage et améliorer les résultats scolaires.

- *Promoting Inclusive Growth in Cities* – Ce brief technique propose un cadre d'évaluation des initiatives urbaines de croissance inclusive, en se concentrant sur l'inclusion économique et sociale, ainsi que la qualité de vie. Ce document décrit également les formes d'aide que peut apporter la CEB à ses États membres pour faire avancer l'agenda de la croissance inclusive.

- *School Design and Learning Environments in the City of Espoo, Finland* – Cette étude thématique présente des observations et des recommandations pour améliorer l'efficacité des investissements dans l'éducation. Elle décrit aussi un ensemble de bonnes pratiques dont pourront s'inspirer d'autres pays.

En outre, le document (en anglais uniquement) *School Design Guidelines for Early Childhood Education* – Directives pour la conception architecturale d'établissements préscolaires (2018) a été élaboré dans le contexte d'un projet financé au Monténégro afin de promouvoir des idées de conception prônant une utilisation souple et efficace de l'espace dans les établissements scolaires. Ces directives permettront d'abaisser les coûts, d'encourager de nouvelles pratiques pédagogiques, de faciliter l'accès aux établissements pour les enfants en situation de handicap, et enfin d'améliorer la durabilité écologique des bâtiments scolaires.

Enseignements tirés des études internes de la CEB

En 2018, les Études de la CEB ont publié une série thématique d'études économiques (en anglais) sur les diverses formes d'inégalités dans les secteurs de l'éducation et du logement, qui sera complétée par un rapport d'étude empirique à part sur la pauvreté énergétique en Europe début 2019.

Dans cette série, un premier document, servant d'introduction, met en lumière une hausse des inégalités dans de nombreuses régions du continent, notamment en Europe du Sud et de l'Est où les difficultés économiques ont rendu plus visibles de nombreux problèmes d'inégalités, avec notamment une dégradation de la "mobilité ascendante du revenu" pendant la dernière décennie.

Le deuxième traite des inégalités en matière d'éducation et de leurs conséquences en termes de réussite scolaire, de revenu tout au long de la vie et d'investissement public. L'étude a pu constater, d'une part, un manque de mobilité intergénérationnelle parmi les enfants issus de familles socialement et économiquement défavorisées, d'autre part, une meilleure éducation et un accès simplifié au marché du travail pour les ménages plus aisés. Afin d'aplanir les inégalités, il est nécessaire d'accroître l'investissement dans la qualité de l'enseignement et le corps professoral, notamment dans l'apprentissage préscolaire et celui tout au long de la vie.

Le dernier document de la série est axé sur les disparités de logement entre les groupes à haut et faible revenu. Les ménages à faible revenu supportent des coûts de logement plus importants rapportés au revenu disponible, ce qui entraîne des niveaux plus élevés d'endettement à court terme. La probabilité est également plus forte qu'ils vivent dans des quartiers mal desservis en termes de services (transports publics, établissements de santé, etc.).

Enseignements tirés de l'évaluation

À la CEB, le rôle de l'évaluation indépendante des projets répond à des objectifs de redevabilité et d'apprentissage. Le Département Évaluation fournit à la Banque et à ses parties prenantes des évaluations impartiales des résultats sociaux de l'action de la CEB et de sa contribution aux Objectifs de développement durable. Les évaluations permettent en outre à la Banque de systématiser et de partager les connaissances issues du processus d'évaluation afin d'améliorer la qualité des projets présents et futurs.



"L'évaluation constitue une composante essentielle du financement international du développement. Elle tire sa valeur ajoutée des mécanismes qui garantissent la qualité et la crédibilité de ses produits, notamment l'engagement des parties prenantes, l'étendue du corpus de données disponibles, la transparence des normes et des critères utilisés, le caractère opportun des conclusions, ainsi que l'adéquation des enseignements tirés et des recommandations."

— Rachel Meghir, Directrice du département Évaluation

En 2018, la CEB a terminé un important cycle d'évaluation, dont les résultats procèdent d'un échantillon de sept projets de logement financés par la Banque, destinés à des groupes vulnérables spécifiques (rapatriés, migrants et Roms). Le rapport présente des réflexions stratégiques sur le rôle de la CEB dans le secteur du logement et observe qu'elle possède les connaissances et l'expérience requises pour aider ses États membres à améliorer l'accès à un logement sûr, adéquat et abordable, conformément aux Objectifs de développement durable. Il pointe les défis à venir engendrés par l'expansion rapide des villes européennes – qui se traduira, en particulier, par une demande croissante de logements sociaux – et souligne l'importance pour la Banque de continuer à renforcer ses capacités en matière d'analyse et de communication des résultats sociaux issus des projets qu'elle finance. Des résumés des rapports d'évaluation sont accessibles sur le site web de la CEB.

Alignement de la CEB sur les ODD

L'action de la CEB est en résonance avec ce Programme de développement. En tant que banque de développement social, sa principale mission consiste à effectuer des investissements à vocation sociale favorisant l'inclusion économique, la cohésion sociale et la durabilité environnementale. Son action s'inscrit donc dans le cadre du Programme 2030 des Nations Unies. Et ce, à plusieurs niveaux :

- Le **Plan de développement 2017-2019** en vigueur, articulé autour du soutien à une croissance inclusive et durable, de l'action en faveur du climat et de l'intégration des migrants et des réfugiés, définit la part de la CEB dans l'effort mondial et sa contribution pour relever les principaux défis à long terme liés aux ODD.

- La **responsabilité sociale et le développement durable** font partie intégrante de la structure, de la planification stratégique et des activités de la Banque. La CEB promeut ainsi la responsabilité sociale et le développement durable dans la manière dont elle conduit ses activités liées aux projets et communique avec ses parties prenantes.

- La **Politique de protection environnementale et sociale** (2016) explicite l'approche de la CEB sur les questions de durabilité écologique et sociale, ainsi que ses attentes à l'égard de ses emprunteurs. Plusieurs aspects de cette politique contribuent directement à la réalisation des ODD dans les pays membres de la Banque. En 2018, la CEB a également recruté une nouvelle spécialiste des mesures de prévention des risques sociaux. Cette dernière veille à l'exécution systématique, unifiée et intégrée de la détection et de l'évaluation des risques en la matière.

- Le **Cadre des obligations d'inclusion sociale de la CEB** (2017) répond à l'intérêt croissant des investisseurs socialement responsables pour la CEB et son mandat exclusivement social. Les produits des deux premières émissions de 2017 et 2018 ont eu des retombées sociales positives claires et contribué à la réalisation des ODD 1, 4, 5 et 11 selon Sustainalytics, l'agence de notation extra-financière qui a formulé le "second avis" relatif à l'émission obligataire.

Les 17 ODD



Les 17 ODD abordent une multitude de défis économiques, sociaux et institutionnels urgents. Si leurs objectifs généraux possèdent des similitudes avec les investissements de la CEB, ils ne présentent pas tous la même pertinence pour la Banque, certains étant plus en phase que d'autres avec son action et ses investissements.

Tracer la voie à suivre pour les actions à venir

Reconnaissant le rôle crucial des ODD en tant que moteurs du changement, les banques multilatérales de développement (BMD), dont la CEB, s'attachent maintenant à lier leurs actions à ces objectifs. Dans cette perspective, elles révisent ou ont déjà révisé leurs stratégies et cadres de mesure des résultats pour rendre compte et attester de la contribution de leurs activités à la réalisation des 17 ODD.

Compte tenu du lien naturel entre les ODD et son mandat social, la CEB voit en eux l'opportunité, non seulement de réaffirmer sa spécificité et de consolider son positionnement, mais aussi d'aider ses pays membres et ses bénéficiaires à atteindre les ODD pour obtenir, ce faisant, des résultats économiques, sociaux et environnementaux durables et sur le long terme. De ce fait, la Banque s'efforce d'intégrer, comme il convient, ces objectifs aux activités stratégiques et opérationnelles qu'elle mènera dans le cadre du futur Plan de développement.

Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 : contribution de la CEB

Depuis son adoption en septembre 2015 par les États membres des Nations Unies, le Programme de développement post-2015 permet d'orienter l'action d'institutions internationales comme la CEB pour les 10 prochaines années et au-delà. Intitulé "Transformer notre monde : Le programme de développement durable à l'horizon 2030", cet agenda mondial du développement axé sur une croissance durable a pour principes l'universalité, l'interdépendance et l'indivisibilité, en faisant en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Le Programme fixe 17 Objectifs de développement durable (ODD) ambitieux et dotés de cibles spécifiques à atteindre d'ici 2030. Les 193 gouvernements signataires sont responsables de la réalisation de l'ensemble des ODD sur leur territoire et en dehors. La CEB est en mesure d'aider ses États membres à atteindre ces objectifs.



GRI
102-12



"Nous voyons dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 une occasion de promouvoir davantage encore la spécificité du rôle et du mandat social de la CEB, qui sont d'aider nos pays membres à concrétiser la vision des ODD : celle d'un avenir meilleur, plus juste, plus prospère et qui ne laisse personne au bord du chemin."

— Jérôme Hamilius, Directeur de la Coopération européenne et de la Stratégie

Établir des partenariats efficaces

La CEB cherche à démultiplier ses capacités de financement et d'expertise en continuant à renforcer sa coopération européenne et internationale. Lever des fonds supplémentaires auprès de donateurs permet également d'augmenter l'impact de ses actions.

GRI 102-13

Promouvoir une coopération fructueuse à long terme

En 2018, la CEB a élargi ses partenariats grâce à une coopération ciblée avec des organisations et à sa participation à des réunions d'experts, sur des thèmes au cœur de son métier comme le développement urbain durable, le changement climatique, la santé et l'éducation, le logement abordable et l'emploi (par le biais de son appui aux TPE-PME).

Lorsqu'elle se rapproche d'autres organisations et noue des partenariats avec elles, la CEB détermine au préalable si cette coopération est susceptible de renforcer la qualité et l'impact de ses financements de projets. À cet égard, certaines des initiatives menées par la Banque en 2018 sont présentées ci-dessous.

Renforcer la coopération sur la résilience et le changement climatique

Partenariat avec "100 Resilient Cities"

Le développement durable sera difficile à réaliser sans repenser ni transformer les modes de construction et de gestion des communautés urbaines. Conscientes de cet impératif, la CEB et *"100 Resilient Cities - Pioneered by The Rockefeller Foundation"* (100RC) ont signé en juillet 2018 un protocole d'accord (*Memorandum of Understanding*). Ce dernier marque le premier partenariat important entre la CEB et une initiative philanthropique de premier plan.

Conformément au mandat social de la CEB, le but de ce partenariat est d'aider les villes à financer des initiatives en faveur de la résilience, qui bénéficient aux groupes de population les plus vulnérables et marginalisés.

À travers cette collaboration, la CEB peut fournir aux villes éligibles une assistance technique, assurer le financement direct de certains projets, organiser des ateliers sur des domaines thématiques, ou encore participer au développement conjoint de solutions innovantes de financement urbain.

Le protocole d'accord aidera aussi des villes européennes à se préparer et à faire face à des chocs exceptionnels comme les catastrophes naturelles, ainsi qu'à des tensions chroniques telles que les pénuries d'eau, le problème des sans-abris et le chômage.

Observateur auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

En 2018, la CEB a obtenu le statut d'observateur permanent auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Elle a ainsi participé, aux côtés de plus de 120 organisations intergouvernementales bénéficiant du même statut, à la Conférence des parties de 2018 (COP24) organisée à Katowice en Pologne. Elle a saisi cette occasion pour souscrire à l'initiative d'alignement des portefeuilles de projets sur les buts de l'Accord de Paris, menée par les banques multilatérales de développement. La CEB a marqué son soutien à ces objectifs par des partenariats spécifiques avec d'autres institutions financières comme l'initiative *Climate Action in Financial Institutions*, qui vise à stimuler un mode de développement caractérisé par la réduction des émissions et la résilience face aux aléas climatiques.

Renforcer la coopération grâce à des partenariats sectoriels

Coopération avec HIPSO pour accroître l'appui aux PME

En 2018, la CEB a rejoint l'initiative *Harmonized Indicators for Private Sector Operations* (HIPSO), un réseau constitué de 26 institutions financières multilatérales, dont la SFI, la BEI, la BERD, et de plusieurs banques nationales de développement. Cette initiative a pour but d'établir un ensemble harmonisé d'indicateurs permettant d'évaluer les résultats des projets, et ce faisant de disposer d'un cadre reconnu, de réduire la charge du reporting qui pèse sur les emprunteurs et d'augmenter la capacité des institutions financières à apprendre de leurs expériences respectives.

La CEB a participé en octobre 2018 à la réunion annuelle du réseau HIPSO, qui a donné lieu à des sessions très interactives et tout à fait pertinentes, rapporté aux efforts de la CEB pour mesurer la performance et la durabilité des projets qu'elle finance. On peut citer les données et initiatives en rapport avec l'égalité des sexes, les ODD ou encore la mesure des effets indirects sur l'emploi.

D'autres IFI ont manifesté un vif intérêt pour le suivi de terrain individualisé de PME que la CEB mène activement, ce qui permet ainsi à la Banque de bien comprendre ses emprunteurs finaux et leurs besoins, et de pouvoir intégrer les retours de ce suivi dans la conception de nouvelles opérations.

Partenariats dans le domaine de la santé et des services sociaux en 2018

Après avoir rejoint en 2017 le réseau P4H, lancé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et l'Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap (EASPD), la CEB a cette année resserré ses liens avec ces deux initiatives axées sur la santé et de la protection sociale.

Plus précisément, son engagement auprès de P4H et d'EASPD a permis à la Banque de diffuser ses observations directes des systèmes de santé et de protection sociale dans divers pays européens, et de partager son expertise sur la marche à suivre pour que les investissements de capitaux en faveur des services sociaux et des infrastructures sociales livrent les bénéfices attendus. Si la CEB considère ces deux partenariats comme l'occasion faire connaître son expertise et ses services, sa participation repose surtout sur la volonté d'améliorer la qualité des projets financés et d'augmenter les effets positifs de l'action de la Banque sur la vie des Européens.

Approche commune des IFI en matière d'investissement dans l'éducation

La CEB a dirigé et organisé la première "réunion d'experts de l'éducation membres d'institutions de développement" impliqués dans le financement des infrastructures scolaires en Europe. Ont participé à cette réunion, qui a eu lieu en avril 2018 dans les locaux de la CEB, des représentants de la Banque européenne d'investissement (BEI), de l'Agence française de développement (AFD), de la banque de développement KfW et de la Banque mondiale.

La CEB et ses partenaires institutionnels doivent élaborer une approche globale et commune en matière d'investissements dans l'éducation, axée prioritairement sur les acquis scolaires. Cette démarche part de l'idée selon laquelle les infrastructures physiques en soi ne suffisent pas à assurer l'efficacité des cadres d'apprentissage. À l'avenir, les experts d'institutions partenaires approfondiront la question du lien entre infrastructures et amélioration des résultats scolaires.

Partenariat relatif à l'inclusion des migrants et des réfugiés

En mai 2018, la CEB a rejoint le Partenariat européen pour l'intégration des migrants et des réfugiés. Créé en 2015 sous la présidence néerlandaise de l'Union européenne et s'inscrivant dans le cadre de l'initiative politique "Agenda urbain pour l'UE", ce partenariat est une plateforme qui rassemble cinq métropoles européennes (Amsterdam, Athènes, Barcelone, Berlin, Helsinki), cinq États membres (Danemark, Grèce, Italie, Portugal et Pays-Bas), la Commission européenne (Direction générale de la migration et des affaires intérieures, Direction générale de la politique régionale et urbaine), le Conseil des Communes et Régions d'Europe, le Comité européen des régions, la BEI et la CEB.

Sa mission consiste à échanger des bonnes pratiques et à soumettre à la Commission européenne des recommandations stratégiques sur l'inclusion des migrants et des réfugiés. Parmi ses propositions phares, figure la mise en place potentielle d'un mécanisme associant prêts et dons pour faciliter l'intégration des migrants et des réfugiés dans les villes.

Coopération et partenariats relatifs aux questions de logement

En 2018, des associations professionnelles, des organisations internationales et des gouvernements nationaux ont demandé à maintes reprises aux agents de la Banque de partager les enseignements tirés des évaluations des opérations financées par la CEB dans le secteur du logement.

L'*European Network of Housing Researchers* (ENHR) constitue un exemple de partenariat et de coopération renforcés. Le Département Évaluation de la CEB contribue activement aux groupes de travail "Logement et réfugiés" et "Politique et recherche".

Les experts en évaluation de la CEB ont partagé les éclairages tirés de l'expérience de la Banque en matière d'aide au logement pour les rapatriés, en soulignant des facteurs tels que les évolutions contrastées des politiques de soutien, l'égalité et la transparence de l'accès à l'aide disponible, ou encore les mesures favorisant l'attractivité d'un retour au pays. Lors d'une table ronde consacrée aux défis posés par le logement abordable et au rôle que le savoir-faire technique peut jouer dans la formulation des politiques, la CEB a fait part de ses conclusions sur le lien entre logement et développement régional, sur la production de données et leur accès, ainsi que sur les innovations dans la gestion d'une demande croissante de logements abordables. À l'occasion d'une réunion d'ENHR, la CEB a présenté ses activités dans le secteur du logement, les facteurs clés de réussite et la manière dont l'évaluation peut offrir des connaissances pertinentes concernant les résultats sociaux et la durabilité des opérations en matière de logement social.

En décembre 2018, la Banque a été invitée à intervenir à la conférence *"Evidence-based policies for sustainable housing and urban development in Europe and beyond"* (En Europe et au-delà : politiques de logement et de développement urbain durables fondées sur des données probantes) organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU). La discussion a porté sur les approches de collecte et de gestion des données dans le contexte de l'ODD11 "Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, résilients et durables" dans l'aire régionale du ressort de la CEE-ONU.

La CEB a évoqué les risques associés à la prolifération des données sans instructions d'utilisation claires et comment la Banque, par le biais de ses activités de prêt, peut contribuer à la création d'une culture fondée sur des données probantes permettant d'ancrer les programmes de logement dans une connaissance approfondie du marché et de ses lacunes, ainsi que dans les besoins et les aspirations des bénéficiaires. La connaissance et la prise en compte initiales de ces questions sont essentielles pour garantir la pérennité des investissements financés.

GRI 102-13 • 201-4

Coopération avec les donateurs

La Banque coopère avec des donateurs pour rendre ses projets plus durables. En particulier, elle utilise les fonds des donateurs pour apporter à ses emprunteurs une assistance technique qui les aide à mettre en œuvre leurs projets dans le respect des bonnes pratiques. À titre d'exemple, la CEB pourra mettre un ingénieur à la disposition d'un emprunteur afin que le projet utilise au mieux des dispositifs d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables.

En 2018, la Banque a levé € 41 millions auprès de donateurs, dont l'essentiel sera consacré au Programme régional de logement. Celui-ci fournit un logement aux personnes vulnérables déplacées dans les années 1990 pendant le conflit d'ex-Yougoslavie et vivant depuis dans des conditions très précaires. Sur les € 284 millions versés au programme par les donateurs, € 234 millions proviennent de l'Union européenne. Le programme illustre également le rôle des contributions financières des donateurs dans l'amélioration de la durabilité des projets de la CEB. Ces fonds acheminés par la Banque dotent les pays récipiendaires (les "Pays partenaires") des ressources et de l'expertise nécessaires à une meilleure mise en œuvre du programme. Grâce à l'appui des donateurs, ces pays devraient loger plus de 34 000 personnes d'ici à 2021.

GRI 102-44

Organisation conjointe de conférences et d'ateliers

Conférence sur l'investissement social

En décembre 2018, la CEB et le Groupe Caisse des Dépôts (CDC) ont organisé une conférence de haut niveau sur le rôle de l'investissement social dans la mise en place d'une Europe prospère et résiliente. Face au creusement des inégalités sociales et économiques, et avec un déficit d'investissement dans l'infrastructure sociale estimé à € 1 500 milliards pour la période 2018-2030, le continent est confronté à des défis considérables, comme l'a souligné le Gouverneur de la CEB, Rolf Wenzel, dans son discours d'ouverture.

Engager un débat sur la manière de traiter ces enjeux de manière appropriée venait ainsi à point nommé, tout comme la proposition de la Commission européenne de mettre au prochain budget de l'UE une garantie de € 4 milliards pour des investissements sociaux. La conférence a permis aux intervenants et aux participants d'aborder les principaux défis posés à la cohésion sociale en Europe, tels que la mondialisation, les ruptures technologiques, le vieillissement de la population, la migration et le changement climatique. Le débat s'est ensuite déplacé sur les moyens de conduire des politiques sociales durables ainsi que des programmes d'investissement social spécifiques. Enfin, il a porté sur les Objectifs de développement durable (ODD), la montée du nationalisme et les approches innovantes pour satisfaire les besoins des populations vulnérables.

La conférence a rassemblé quelque 150 participants venus de toute l'Europe ainsi que 20 intervenants dont Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI, Anna Triandafyllidou, de l'*European University Institute*, Manuela Geleng, Directrice de la DG EMPL à la Commission européenne, Joséphine Goube, PDG de Techfugees et le philanthrope Alexandre Mars.

Atelier sur les femmes migrantes et l'entrepreneuriat dans le cadre des Journées européennes du développement

À l'occasion des Journées européennes du développement 2018 tenues à Bruxelles, la CEB a organisé une table ronde sur le thème "Investir dans les femmes migrantes". Des représentants de la Commission européenne, de l'organisation non gouvernementale Singa France, de l'institution de microfinancement PerMicro et de la Direction Préparation & Suivi techniques de la CEB ont débattu notamment des difficultés que rencontrent les femmes migrantes à s'assurer des revenus pérennes. Si la plupart des migrants se heurtent à des obstacles majeurs en matière d'intégration, les femmes, elles, manquent de soutien et doivent lutter contre une stigmatisation qui les cantonne à des emplois peu qualifiés. Pour sa part, l'experte intervenant au nom de la CEB a mis en avant la détermination de la Banque à faire de l'égalité des sexes un préalable essentiel du financement de projets.

Les experts participant à la table ronde sont convenus de la nécessité, à la fois, d'une réponse d'urgence et d'une intégration à long terme, deux composantes étroitement liées qui bénéficient de l'appui de la CEB. L'adoption d'un discours plus positif apparaît également essentielle : des opportunités spécifiques existent pour les migrants, permettant d'éviter la stigmatisation. Or, la volonté et le contexte politiques comptent pour beaucoup et relèvent de la responsabilité de chaque citoyen européen.

Développer les synergies entre les acteurs de l'évaluation et le secteur du logement – Table ronde thématique à la conférence de l'*European Evaluation Society*

Lors de la conférence de l'*European Evaluation Society* d'octobre 2018, le département Évaluation de la CEB a eu l'occasion de s'associer à Housing Europe, une fédération de prestataires de logement social, pour organiser une table ronde thématique sur les problèmes de logement rencontrés par les pays européens et le rôle que peut jouer l'évaluation en ce domaine. Pour la CEB, cette initiative est pertinente à un double titre. D'un côté, le logement constitue l'un des thèmes phares des ODD, en particulier de l'Objectif 11 et de sa cible : "D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable". De l'autre, accélérer la production de connaissances sur "ce qui marche" dans le secteur du logement nécessite l'élaboration d'une approche plus holistique en matière d'évaluation des performances et d'étude des impacts.

Cette initiative a contribué de façon notable à la visibilité de la CEB, notamment parce qu'elle a permis à d'autres IFI européennes de reconnaître sa compétence dans l'un de ses domaines d'action historiques. Ces institutions se sont depuis tournées vers la Banque pour recueillir des expériences, des méthodes et des pratiques, ce qui constitue le socle d'échanges ultérieurs et de fertilisation future des connaissances pertinentes.

Le contrôle de conformité à la CEB

Pour la CEB, la conformité consiste à viser les normes d'intégrité et de transparence les plus strictes, à la fois en interne et dans ses activités avec ses parties prenantes. Ces 10 dernières années, le système de conformité de la Banque s'est adapté à l'élargissement de son portefeuille et aux modifications du secteur des IFI, tout en suivant les évolutions sectorielles de la conformité et du développement international.

GRI 102-16

La conformité : une composante clé de la responsabilité

Le Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité (BDCC) veille à ce que l'engagement de la CEB envers des normes d'intégrité irréprochables, son cadre éthique anti-fraude et anti-corruption, et la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, s'applique à toutes les phases du cycle des projets de la Banque. En 2008, la CEB a créé le Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité, une fonction indépendante chargée d'encadrer les questions d'intégrité et de conformité au sein des activités de la Banque. Aujourd'hui, son action repose sur un cadre réglementaire interne et une pratique couvrant l'ensemble des aspects clés de la conformité dans une institution financière internationale.

Au cours de l'année écoulée, le BDCC a poursuivi ses avancées en matière d'approche fondée sur les risques concernant les risques de portefeuille, notamment sur le terrain de l'intégrité et de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Outre l'évaluation annuelle des risques LBA/LFT du portefeuille, les contreparties sont désormais notées et soumises à l'évaluation de multiples risques de conformité, et notamment : alertes liées à des questions d'ordre écologique, questions en lien avec la production ou la chaîne d'approvisionnement, discrimination, droit du travail, droits de l'homme, santé et sécurité.

Du fait de son mandat et de sa responsabilité envers ses parties prenantes (États membres et investisseurs), la CEB prend des mesures énergiques pour s'attaquer à la fraude et à l'évasion fiscale. Elle a introduit des règles spécifiques sous la forme d'une Politique relative aux juridictions en non-conformité /non coopératives basée sur des normes internationales reconnues définies par l'Union européenne (UE), le Groupe d'action financière (FATF), le Groupe d'États contre la Corruption (GRECO), MONEYVAL et le Forum mondial de l'OCDE sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

GRI 205-2

Faits marquants

Au sein du BDCC, le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information a lancé en 2018 un projet de mise à niveau et d'actualisation des règles relatives à la protection des données personnelles. Les normes les plus élevées en la matière seront appliquées afin de garantir le traitement convenable des données des agents et collaborateurs de la CEB, ainsi que des tiers qui lui confient leurs données personnelles. Le BDCC a quasiment terminé la numérisation de ses archives et de la gestion des documents, ce qui a considérablement réduit le nombre de documents imprimés, conformément à la bonne pratique du "bureau sans papier".

Afin d'entretenir la sensibilisation des agents de la CEB à la conformité et de partager les développements les plus récents et les affaires courantes dans le secteur de la conformité, l'OCCO organise des cours d'introduction, des sessions de formation annuelles, des jeux d'entreprise et des événements de sensibilisation et publie régulièrement des bulletins d'information. En outre, la création récente du rôle de "Responsable de liaison avec le Bureau de la Conformité" dans chaque Direction promeut la conformité horizontale interne et assure l'efficience de la sensibilisation et de la communication.



"La conformité est une responsabilité partagée de l'ensemble des services de la CEB, de ses agents et de ses responsables élus. Au-delà des politiques, des règles, des procédures et de leur bonne mise en œuvre, la formulation et l'appui d'une culture forte de la conformité contribueront à renforcer notre devise 'conformité des personnes, conformité des projets'."

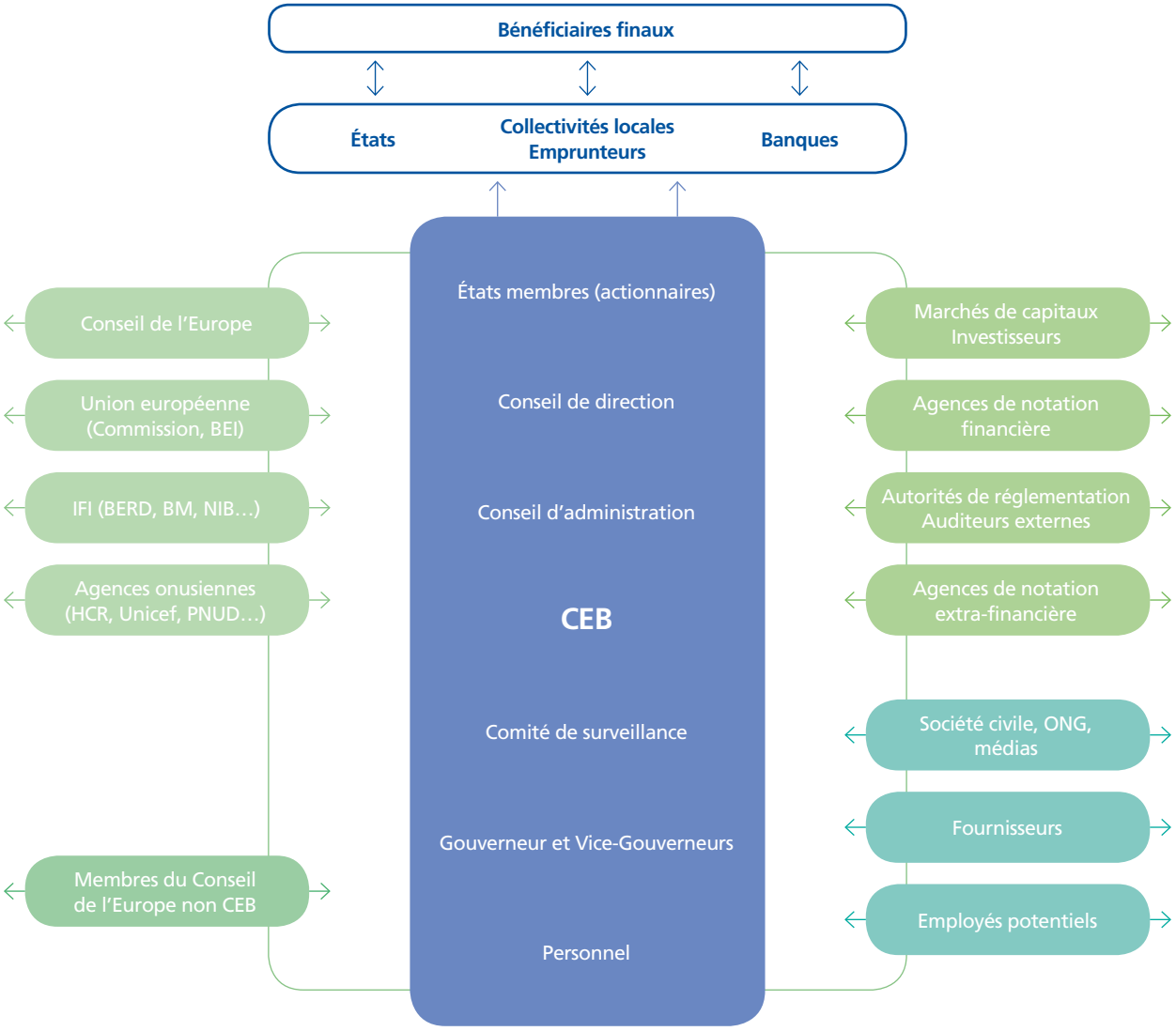
— Katherine Delikoura, Directrice du Contrôle de la Conformité

GRI 102-15 • 102-40 • 102-42

Transparence et divulgation

En tant qu'institution publique, la CEB est tenue de rendre des comptes à diverses parties prenantes, comme l'illustre la figure ci-dessous. Pour ce faire, elle s'appuie sur une Politique d'information publique (2016), qui définit les principes et les règles en matière de divulgation des informations.

Cartographie des parties prenantes de la CEB





Nous finançons des projets durables et inclusifs

Cadre stratégique des investissements sociaux

Dans un contexte marqué par la place centrale des questions sociales dans l'agenda politique européen et la progression des besoins de financement des investissements sociaux, la CEB est bien positionnée pour répondre au surcroît de demande et apporter un soutien efficace.

L'activité de prêt de la CEB a commencé à augmenter significativement en 2016. Elle a atteint un niveau record en 2017, réitéré en 2018 avec l'approbation d'un montant total de € 3,9 milliards au titre de 45 projets à vocation sociale. Dans les années à venir, les investissements sociaux devraient continuer à s'accélérer à mesure que les pays européens renforcent leurs programmes d'inclusion sociale.

De fait, le redressement économique, encore fragile, ne suffira pas à lui seul à inverser le creusement des inégalités sociales et économiques. En outre, des années de sous-investissement dans l'infrastructure ont exacerbé le déficit d'investissement déjà substantiel dans le secteur social européen. Les difficultés qui attendent l'Europe sur le long terme, telles que les mutations démographiques et le changement climatique, ne manqueront pas d'aggraver ces tendances.

GRI 102-2

Offre de la CEB

En termes de RSE, la CEB promeut systématiquement une approche complète de l'inclusion sociale. Elle s'engage à accroître les retombées de ses activités par la qualité de ses projets, l'efficacité de ses opérations et la pérennité de ses financements, notamment par le biais d'instruments innovants mieux adaptés aux besoins des emprunteurs. Elle apporte des solutions de financement sur mesure aux projets à fort impact social ou écologique, en particulier ceux dont les coûts initiaux élevés et les faibles rendements financiers rebutent les investisseurs. En 2017, la CEB a revu sa matrice d'examen des projets pour mettre encore davantage l'accent sur les résultats sociaux attendus des projets qu'elle finance.

La Banque attire et gère activement les fonds versés par les donateurs, y compris les contributions notables de l'UE, et a mis en place plusieurs fonds fiduciaires réservés à l'appui de programmes d'assistance technique *(voir ci-dessus "Coopérer avec les donateurs")*. De plus, son engagement au sein du Programme régional de logement et du Fonds pour les migrants et les réfugiés atteste qu'au-delà du fait de remplir son mandat social, la CEB inscrit également son action au sein des efforts menés par la communauté des banques multilatérales de développement.

Rechercher des effets sociaux au niveau local

La mise en place d'un cadre de vie plus attrayant, plus inclusif et plus durable est essentielle à la fois pour dynamiser l'assise économique locale, renforcer les identités sociales et culturelles, et fournir des services à tous, y compris les franges de la population les plus défavorisées.



Une facilité de la CEB pour une Barcelone plus durable et plus inclusive

Espagne

L'élaboration de cette facilité de financement du secteur public est conforme à la stratégie de Barcelone intitulée "Compromís Ciutadà per la Sostenibilitat 2012-2022" (Engagement citoyen pour la durabilité 2012-2022), qui bénéficie d'un large soutien et définit des principes, des objectifs et des actions visant à renforcer la durabilité, l'inclusion et la résilience de la ville. Cet instrument financera une partie des dépenses budgétaires liées à la mise en œuvre de la stratégie sociale et écologique de la ville pour les années à venir.

Plus particulièrement, il financera une partie des dépenses budgétaires publiques visant l'amélioration d'infrastructures municipales diverses : établissements de santé, centres pour personnes âgées, écoles publiques, garderies, installations sportives et réseau routier local. Sont également prévus des investissements dans des mesures d'efficacité énergétiques durables et écologiques.

Les bénéficiaires finaux seront les habitants de Barcelone, dont un nombre croissant de migrants, en particulier les personnes âgées et les élèves et étudiants, qui profiteront d'un enseignement public, d'infrastructures sociales et d'un environnement de meilleure qualité.

Les investissements sociaux étant souvent mis en œuvre localement, la CEB a renforcé sa collaboration avec les communes et les régions qui élaborent de petits projets nécessitant un appui important à toutes les phases de leur cycle.

GRI 203-1 • 203-2

Appui adapté aux besoins locaux

La Banque continuera à soutenir les projets d'investissement auprès des collectivités locales et des prestataires de services sociaux. Afin d'atteindre plus efficacement les villes et d'utiliser au mieux l'investissement public dans les programmes de développement du secteur social urbain, la CEB noue un nombre croissant de partenariats stratégiques, à l'image de son appui à l'initiative *100 Resilient Cities (voir "Promouvoir une coopération fructueuse à long terme")*.

Micros, petites et moyennes entreprises

Les projets financés par la Banque accordent une importance particulière aux groupes défavorisés et ciblent souvent l'appui aux personnes en situation précaire. Particulièrement attentive à l'inclusion sur le marché du travail, la CEB accorde des prêts aux prestataires de microfinance. Dans les pays à faible revenu, pour garantir le bon développement des micros, petites et moyennes entreprises (ci-après TPE-PME) la Banque recourt fréquemment à son Compte de dividendes sociaux pour octroyer des prêts aux institutions de microfinance.

Pour elle, l'accès au financement des TPE-PME constitue un moteur essentiel de la croissance durable et de la cohésion sociale. L'appui dispensé à ces entreprises afin d'en assurer la pérennité et la croissance est indispensable à la création durable d'emplois et à la réussite à long terme de la collectivité.

La CEB accorde un prêt à Coöperatieve Rabobank pour soutenir l'entrepreneuriat social

Pays-Bas

La crise financière récente a fragilisé la situation financière des TPE-PME néerlandaises et leur accès à de l'argent frais, en partie parce que les banques hésitent à étendre les crédits commerciaux à des entreprises jeunes, en croissance et souvent sous-capitalisées. Le prêt intersectoriel de € 100 millions de la CEB à Coöperatieve Rabobank, la principale banque coopérative néerlandaise, finance partiellement l'instrument "Prêt à impact social" de Rabobank qui propose des conditions attrayantes aux TPE-PME affichant une valeur ajoutée sociale et écologique. Grâce aux retombées socio-économiques de ce type d'actions, la CEB soutient des entreprises à haut risque mais qui génèrent de l'emploi et promeuvent l'entrepreneuriat social, composante clé d'une croissance économique durable. Cette approche favorise également le développement d'une activité entrepreneuriale locale qui, à long terme, contribue à l'évolution favorable de l'emploi et des revenus dans l'économie. En outre, les résultats de ce programme devraient livrer de précieux enseignements pour les futurs dispositifs de prêt aux PME ciblant des groupes spécifiques de clients TPE-PME à retombée sociale et écologique.



Alignement du portefeuille de la CEB sur l'Accord de Paris relatif au changement climatique

La confirmation en 2018 de son statut d'observateur a permis à la CEB de participer à la 24e édition de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24) qui s'est déroulée à Katowice (Pologne).

Avant la COP24, le Rapport 2018 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, publié par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, soulignait la nécessité pour les pays d'accélérer leurs efforts d'atténuation pour éviter de dépasser la limite de hausse des températures de 2°C fixée par l'Accord de Paris. Or, compte tenu du contexte géopolitique et des préoccupations soulevées par les politiques d'action pour le climat en termes de justice sociale, les parties réunies à Katowice ont décidé de ne pas augmenter les contributions déterminées au niveau national. La COP24 a néanmoins adopté un manuel de règles communes définissant les obligations redditionnelles de chaque pays quant à ses émissions et ses objectifs pour le climat. La CEB y voit un pas important vers la mise en œuvre pratique de l'Accord de Paris.

GRI 203-2

Stratégie climatique de la CEB

Devant l'absence d'impulsion politique susceptible de dynamiser les objectifs climatiques nationaux, des acteurs non étatiques et des institutions financières comme la CEB ont décidé de hausser d'un cran leur action pour le climat et d'aider les nations à combler l'"écart en matière de réduction des émissions". À cet égard, la CEB a noué divers partenariats avec d'autres banques multilatérales de développement (BMD) afin d'œuvrer à l'alignement du secteur sur les objectifs de l'Accord de Paris. La Banque se réjouit de voir que les grandes lignes convenues correspondent à des mesures qu'elle met en œuvre progressivement depuis quelque temps déjà, à savoir :

- Veiller à ce que les projets soient conformes au modèle de chaque pays en matière de développement à faible émission ;
- Gérer les risques climatiques physiques et assurer la résilience accrue des projets au changement climatique ;
- Donner la priorité au financement climatique, le cibler et en rendre compte ;
- Élaborer des outils et des méthodes d'examen, de suivi et de reporting sur la base d'indicateurs du changement climatique ;
- Assurer l'alignement des opérations internes sur l'Accord de Paris.

En outre, la CEB, en sa qualité de banque de développement social, doit veiller à ce que les buts qu'elle soutient en matière d'action pour le climat soient socialement inclusifs. Cet impératif implique notamment l'optimisation des bénéfices sociaux associés aux projets d'atténuation du changement climatique, tels que la réduction de la pauvreté énergétique ou la protection des groupes de population fragiles dans les projets d'adaptation au changement climatique.

GRI 305-3

Approche de la CEB en matière d'évaluation et de mesure des émissions liées aux projets

La CEB détermine les émissions de gaz à effet de serre (GES) de tous les projets candidats à son financement. L'objectif : établir une estimation préliminaire des émissions attendues et, dans le cas de projets d'atténuation, de leur réduction relative. La méthodologie utilisée distingue trois niveaux d'émissions d'équivalent CO_2 :

- Élevé : > 20 000 tonnes de CO_2
- Moyen : 10 - 20 000 tonnes de CO_2
- Faible : < 10 000 tonnes de CO_2



"L'alignement sur les buts de l'Accord de Paris doit être socialement inclusif. Cet impératif implique une meilleure intégration des dimensions sociales dans l'action pour le climat."

— Anton Spierenburg, Directeur adjoint du département Préparation & Suivi techniques

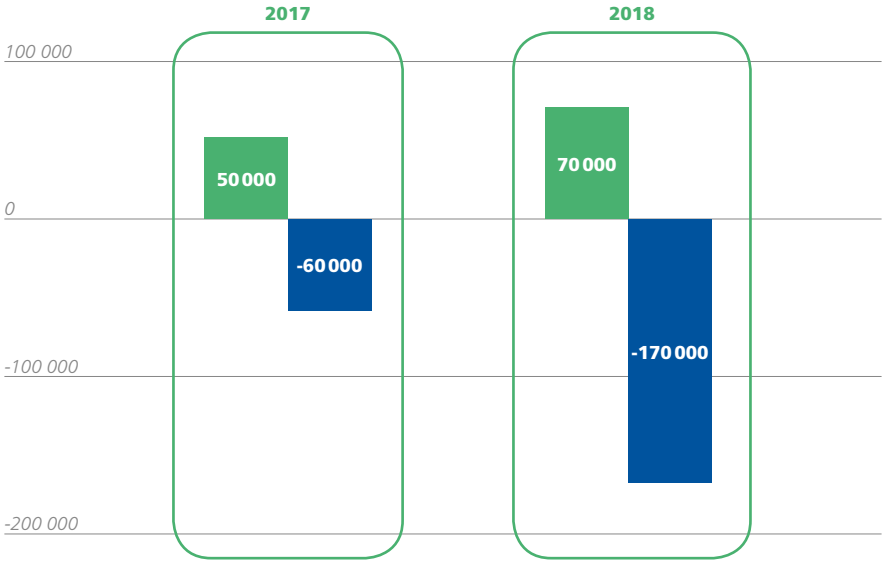
Le calcul de l'empreinte carbone est effectué pour tous les projets dont les émissions sont estimées de niveau "moyen" ou "élevé" ainsi que pour ceux relevant de la catégorie "faible" lorsqu'il existe suffisamment de données pour obtenir un résultat significatif. Les calculs reposent sur des méthodologies standards (par exemple, le bilan carbone de l'ADEME pour les bâtiments) et comprennent des estimations des émissions liées à la construction, le cas échéant.

GRI 201-2

Émissions de GES des projets d'investissement approuvés

Le schéma ci-dessous donne une vue d'ensemble des estimations d'empreinte carbone effectuées pour le portefeuille de projets approuvés en 2017 et 2018. Le fait que les émissions de GES (réductions) dépassent les émissions absolues pour les deux années indique que le portefeuille de la CEB suit de manière cohérente une trajectoire bas carbone.

Estimation des émissions de gaz à effet de serre des projets approuvés en 2017 et 2018 (en tonnes d'équivalent CO_2 par an, méthodologie interne de la CEB sur le changement climatique)

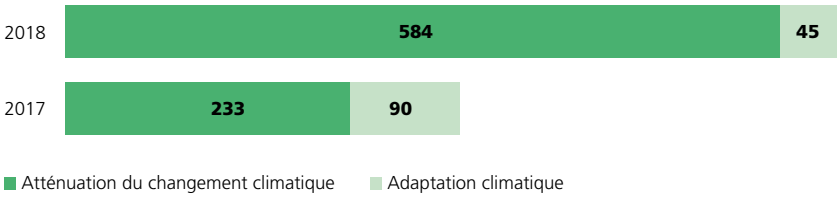


10 000 t
Réduction totale des émissions en 2017

100 000 t
Réduction totale des émissions en 2018

Le schéma ci-dessous montre que les financements pour le climat consolidés de la CEB ont presque doublé au cours des deux dernières années.

Financements de l'action de la CEB pour le climat : atténuation et adaptation en 2017 et 2018 (en millions d'euros)



+95%
financements pour le climat en un an

Remarque : en 2017, les financements de la lutte contre le changement climatique (€ 323 millions) représentaient 8% du total des projets approuvés, contre € 629 millions en 2018, soit une hausse à 16% du total des projets approuvés.



Soutenir une action pour le climat socialement inclusive

Bosnie-Herzégovine

En Bosnie-Herzégovine, le secteur de la construction résidentielle, qui représente 47% du total de la consommation d'énergie finale (soit un chiffre très supérieur à la moyenne européenne de 25%), présente un fort potentiel de réduction des émissions. L'isolation déficiente et l'inefficacité des systèmes de chauffage caractéristiques du parc immobilier se traduisent par une forte consommation d'énergie qui pèse parfois de façon disproportionnée dans le budget des ménages à faible revenu, qui constituent 50% de la population bosniaque. Cette situation, qualifiée de pauvreté énergétique, a été aggravée par la hausse des prix de l'énergie et la situation économique du pays *(voir aussi "Enseignements tirés des études internes de la CEB")*. En outre, les familles à faible revenu sont incapables d'améliorer leur situation en investissant dans la rénovation énergétique de leur domicile, du fait de l'accès restreint aux prêts consentis à cette fin par les banques commerciales.

Pour aider ces ménages à surmonter les problèmes de la pauvreté énergétique, mais aussi l'impact climatique lié à l'inefficacité énergétique de leurs logements, la Banque a noué un partenariat avec une organisation de microcrédit locale. L'objectif était de créer un instrument dédié au financement des petits investissements dans l'efficacité énergétique. Cet instrument compense la défaillance du marché en termes d'accès au crédit. Il accorde des micro-prêts à des ménages, des microentreprises et des agriculteurs pour réaliser divers travaux tels que l'isolation de l'enveloppe des bâtiments, le remplacement des fenêtres et des portes, ou encore la pose de systèmes de chauffage neufs. L'aide apportée aux bénéficiaires pour décider de l'ampleur des travaux la mieux adaptée à leurs besoins constitue une composante importante de cet instrument et optimise la réduction des émissions. Enfin, un outil de comptabilité des GSE permet à l'institution de microcrédit et à la CEB de suivre les résultats en termes de réductions d'émissions.



Nous agissons de manière durable

Viabilité financière

La CEB envisage la durabilité financière sous deux angles : d'un côté, elle veille à la durabilité de son modèle économique en s'assurant que ses opérations d'emprunt et de prêts sont viables à long terme, de l'autre, grâce à l'émission d'obligations d'inclusion sociale, elle contribue au développement d'un marché des produits financiers durables et offre aux investisseurs socialement responsables un moyen de soutenir des projets aux retombées sociales explicites.

GRI 103-2

Veiller à la bonne santé financière de la CEB

En 2018, à l'instar des années précédentes, la Banque n'a enregistré aucun arriéré ni aucune dépréciation, grâce à une stricte gestion des risques et au respect des normes et des bonnes pratiques bancaires, telles que les recommandations du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Plus particulièrement, les évaluations publiées par les trois principales agences de notation pour 2018 ont confirmé l'assise solide de la Banque. Ses notes élevées reflètent la solidité de son profil financier, le soutien de ses actionnaires et sa politique rigoureuse de gestion des risques. En septembre 2018, Fitch Ratings a confirmé la note "AA+", perspective stable, en juillet, Moody's a émis sa note Aa1 avec perspective stable et en juin 2018, Standard & Poor's a attribué AA+ avec perspective positive (le 15 février 2019, Standard & Poor's a relevé la notation de la CEB, de "AA+, perspective positive" à "AAA, perspective stable").

GRI 102-9

Contribution de la CEB à la finance durable : zoom sur les obligations d'inclusion sociale

Depuis 2017, la CEB lève une partie de ses fonds sur le marché des capitaux par le biais d'"obligations d'inclusion sociale". Ce choix signifie qu'elle n'est pas seulement engagée à financer des projets sociaux et durables, mais qu'elle émet une partie de son propre financement sur les marchés de capitaux dans un cadre spécifique en lien direct avec les projets sous-jacents. Pour les acteurs de l'investissement socialement responsable, il s'agit d'une importante contribution au développement de ce que l'on appelle souvent la "finance verte, durable, responsable ou à impact social".

Au bout du compte, les produits financiers durables, qui associent performance financière et performance durable, impulsent un changement culturel sur les marchés financiers. Du point de vue pratique, l'émetteur doit fournir des informations fiables et complètes sur la durabilité du produit, que les investisseurs peuvent intégrer à leur prise de décision financière.

Cadre des obligations d'inclusion sociale de la CEB

Avec l'émission de sa première obligation d'inclusion sociale en 2017, la CEB a établi les principes directeurs de ses obligations sociales, repris dans le Cadre des obligations d'inclusion sociale. En substance, ce document définit les domaines d'investissement clés à soutenir à l'aide du produit des obligations (ici logement social pour personnes à faible revenu, éducation, formation professionnelle et appui aux TPE-PME aux fins de création et de protection d'emplois viables). Il détaille également le processus d'évaluation et de sélection des projets, la gestion du produit des obligations ainsi que reporting sur leur financement et les résultats qu'elles ont permis d'obtenir.

Ces dispositions engagent également la Banque à demander une évaluation indépendante de la conformité de l'obligation à émettre au Cadre des obligations sociales. Ce "second avis" vérifie la composante sociale du portefeuille de prêts, ainsi que son alignement sur les objectifs de durabilité globaux de la CEB et les Principes applicables aux obligations sociales de l'*International Capital Market Association* (ICMA).

En sa qualité de membre fondateur du groupe de travail sur les obligations sociales d'ICMA, la Banque a participé à l'élaboration des Principes applicables aux obligations sociales ainsi qu'à un sous-groupe de travail sur les rapports d'impact. En s'appuyant sur les connaissances issues de ces échanges, la Banque travaille à l'intégration des Objectifs de développement durable (ODD) au sein du rapport consacré aux obligations qu'elle publiera début 2019.

GRI 102-2

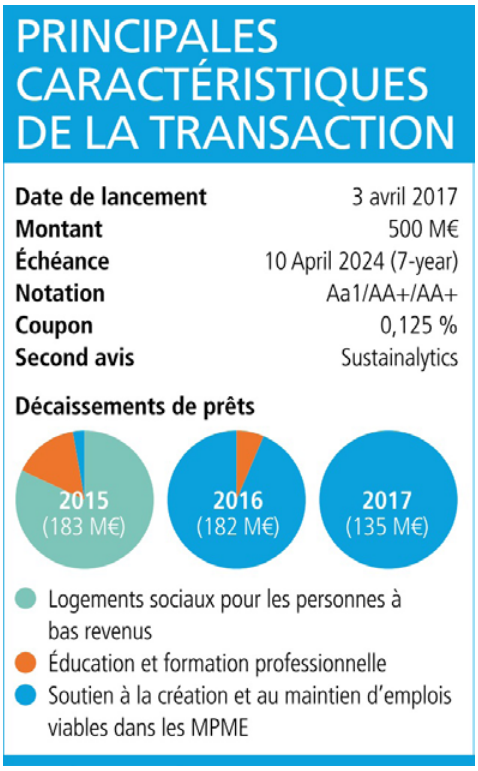
Rapport sur l'impact de la première obligation d'inclusion sociale de la CEB

L'impact social et écologique positif se situant au cœur de la finance durable en général, et des obligations sociales de la CEB en particulier, les investisseurs attachent beaucoup d'importance à la un reporting transparent en termes de "produit, résultat, impact".

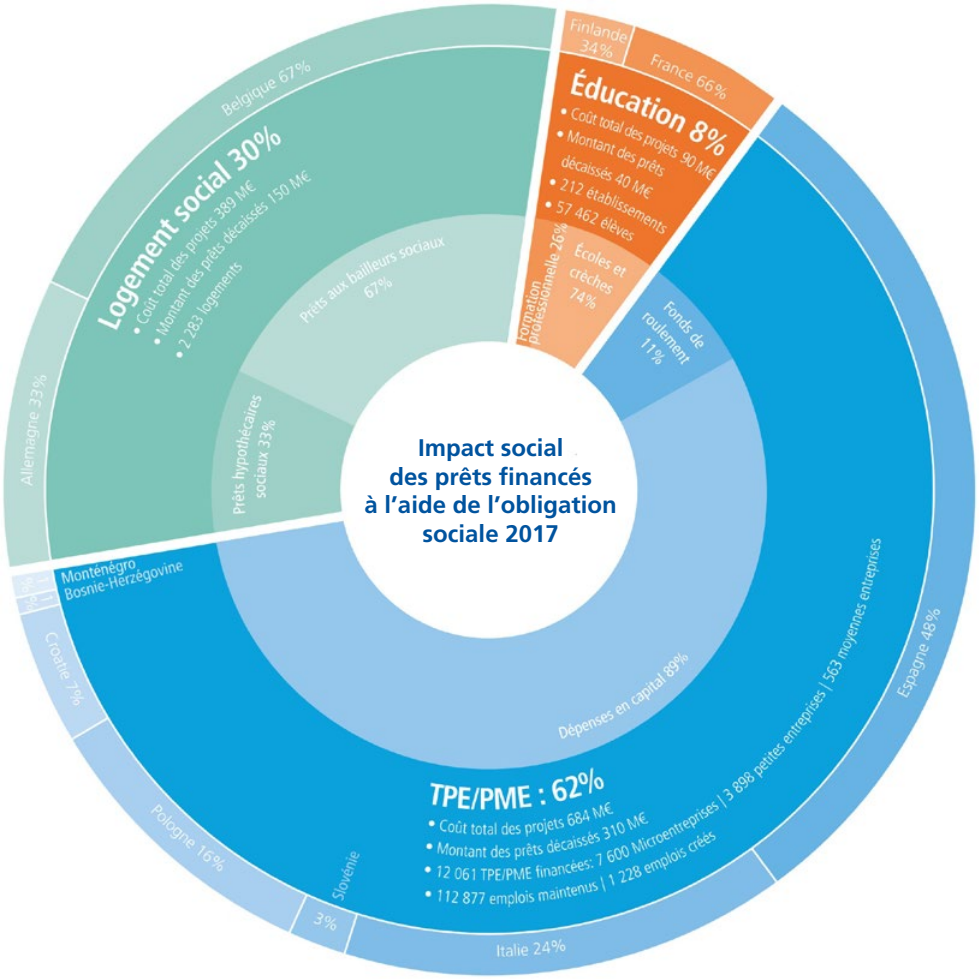
En 2018, la CEB a donc commencé à rendre compte en détail et par le biais de canaux de communication dédiés de sa première obligation d'inclusion sociale émise début 2017 (voir "Rapport sur l'obligation d'inclusion sociale"). Les informations publiées un an après son émission ont été revues par un auditeur indépendant.

Les projets financés grâce à l'obligation d'inclusion sociale 2017 de la CEB satisfont à des critères rigoureux. Conformément au Cadre des obligations d'inclusion sociale de la CEB (*Social Inclusion Bond Framework*), 30% des € 500 millions levés par l'obligation ont été consacrés au logement social, 8% à l'éducation et 62% aux micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME). Globalement, l'obligation sociale a soutenu les projets de 11 pays *(voir le schéma ci-dessous).*

Principales caractéristiques de l'obligation d'inclusion sociale 2017 de la CEB



Mesure des produits et des résultats obtenus : Obligation d'inclusion sociale 2017







“Nous voulons créer une dynamique sur ce segment des obligations sociales et tenter d’orienter le marché vers notre objectif, à savoir l’amélioration de la cohésion sociale en Europe.”

— Rolf Wenzel, Gouverneur de la CEB

Les fonds recueillis ont permis 1) de construire environ 2 300 unités de logements sociaux, 2) d’aider 210 établissements scolaires à améliorer le cadre d’apprentissage de 57 000 élèves, et 3) de financer 12 000 TPE-PME, avec à la clé la conservation ou la création estimée de 14 000 emplois.

Émission d’une deuxième obligation d’inclusion sociale en 2018

Encouragée par le vif intérêt des acteurs de l’investissement responsable pour sa première offre obligataire en 2017, la CEB a émis une deuxième obligation d’inclusion sociale en 2018 et en proposera dorénavant une chaque année.

Fondée sur le Cadre des obligations d’inclusion sociale de la Banque, l’obligation de 2018 aide elle aussi à financer des projets axés sur le logement social, l’éducation, la formation professionnelle et les TPE-PME.

Émise en mars 2018, cette obligation de € 500 millions à échéance de sept ans a attiré une nouvelle fois un large éventail d’investisseurs socialement responsables, élargissant de manière importante la base d’investisseurs de la Banque de manière significative.

Conformément à son engagement à la transparence, la CEB publiera début 2019 une vue d’ensemble des prêts sociaux éligibles ainsi que de leurs produits et de leurs résultats sociaux.

Pour en savoir plus, lire le communiqué de presse à ce sujet.

Un élan supplémentaire pour l'égalité des sexes et la diversité

La nouvelle stratégie de la Banque en matière d'égalité des sexes et de diversité contribuera à moderniser l'environnement professionnel et à en renforcer l'attractivité. L'égalité hommes/femmes au travail existe dès lors que les employés, quel que soit leur sexe, peuvent prétendre aux mêmes récompenses, aux mêmes ressources et aux mêmes chances. L'action de la CEB gagne en qualité et en compétitivité lorsque les activités et les objectifs sont envisagés sous l'angle de la diversité.

GRI 102-16

Valeurs de la CEB et stratégie en matière de ressources humaines

En 2018, la Direction des Ressources Humaines a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie dont l'action s'articule autour de quatre piliers :

- **Bonnes pratiques RH :** élaboration d'un cadre politique dynamique afin de permettre à la CEB d'identifier les bonnes pratiques RH des autres IFI et du secteur privé, de les mettre à profit et de s'y aligner.
- **Excellence des agents de la CEB :** la CEB non seulement attire et retient les bonnes personnes aux bons postes, mais elle offre aussi à ses agents des possibilités de perfectionnement.
- **Efficacité et planification :** recrutement d'agents ayant les compétences adéquates, tout en assurant un système organisationnel cohérent, efficace et transparent.
- **Diversité et culture :** renforcement de l'ensemble des valeurs, principes et pratiques partagés par le Management et les agents, mais aussi l'amélioration de sa performance organisationnelle.

Au fil des années, en sa qualité d'organisation internationale, la Banque a favorisé, une culture de la diversité et de la cohésion tout en s'efforçant de promouvoir les droits et les principes énoncés dans l'édition révisée de la Charte sociale européenne. Ainsi, les agents de la CEB ont droit à un traitement équitable, sans discrimination directe ou indirecte fondée sur des critères tels que l'origine raciale, ethnique ou sociale, la couleur de peau, la nationalité, le handicap, l'âge, la situation maritale ou parentale, le sexe ou l'orientation sexuelle et les opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

Pour soutenir la stratégie RH et promouvoir une culture de la diversité, la Banque peut s'appuyer sur ses cinq valeurs : engagement, coopération, créativité, transparence et professionnalisme. Des comportements professionnels ont été associés à chacune de ces valeurs, ce qui permet aux agents de mieux comprendre comment leur conduite peut avoir un effet positif sur leurs pairs et contribuer à la culture de la CEB.

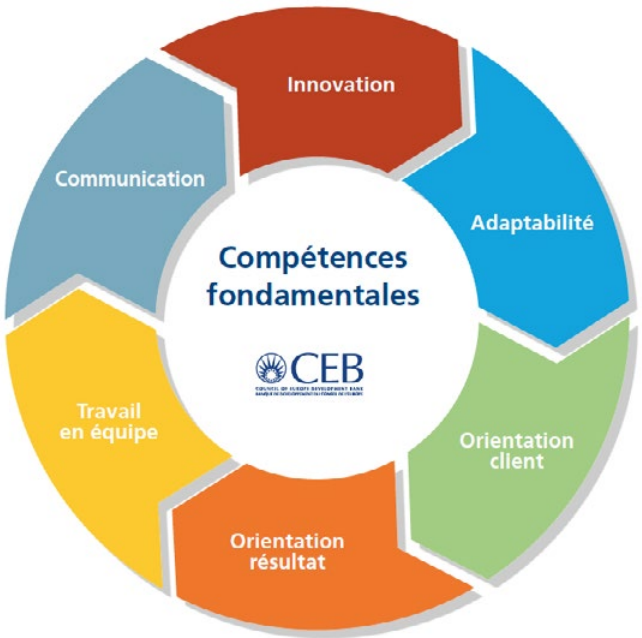
Enfin, outre des formations et des mesures spécifiques visant à développer ces cinq valeurs, les agents sont évalués selon leur adhésion à ces valeurs. Ces actions conjointes garantissent que les valeurs de la CEB soient plus qu'une simple expression.

Modèle de compétences de la CEB

Afin de constituer un instrument majeur de la politique européenne de solidarité et de conserver sa compétitivité dans un environnement en mutation, le modèle de compétences est essentiel à l'identification de ce que la CEB doit faire aujourd'hui afin de se préparer à ses performances futures.

Comprendre la nature des compétences requises aujourd'hui et demain est fondamental, tant pour attirer et retenir les bonnes personnes aux bons postes que pour leur proposer des possibilités d'évolution de carrière. Les compétences permettent de transposer nos valeurs en comportements professionnels quotidiens identifiables, mesurables et évolutifs.

Le modèle de compétences de la CEB s'articule autour des comportements, connaissances, compétences, aptitudes et qualités que les agents doivent posséder ou acquérir pour effectuer leur travail efficacement. Grâce à un langage commun, il vise à doter la CEB de priorités et de critères clairs et transparents en matière de ressources humaines.



Formation

La Banque offre à ses agents la possibilité de suivre des formations variées en informatique, technique, langue, communication et management. En 2018, 77% des effectifs suivaient une ou plusieurs formations dans ces domaines. Une formation externe en gestion de projet (*Prince 2*) dont l'objet était l'acquisition de connaissances techniques et la coopération entre équipes a également organisée par les Ressources Humaines. Enfin, afin d'aider les cadres à définir des objectifs "SMART" et à en rendre compte, une session de formation sur la performance des agents a été organisée à l'intention des cadres et des membres du personnel.

En sa qualité de membre du Comité de Sécurité, l'équipe RH a également participé à la création d'un service qui fournit aux agents en déplacement des informations sur la situation locale en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'une assistance en cas d'urgence. En 2018, une session de formation a été organisée afin d'identifier et de prévenir les problèmes liés à l'ergonomie des postes de travail. D'autres thèmes relevant du "devoir de protection" de la CEB (santé, sûreté, sécurité, bien-être des agents...) seront abordés dans les années à venir.

GRI 103-2

Stratégie et programme relatifs à l'égalité des sexes

En janvier 2018, la CEB a lancé sa stratégie en matière d'égalité hommes-femmes. Celle-ci repose en bonne partie sur une enquête interne portant sur les attitudes des agents à l'égard de domaines clés tels que l'égalité salariale, les possibilités de recrutement et de promotion, le développement du leadership et la flexibilité au travail. La stratégie définit cinq objectifs à atteindre impérativement pour faire de l'égalité hommes-femmes une réalité :

1. compter au moins 40% de femmes parmi les experts et les cadres moyens et supérieurs

2. maintenir l'objectif de recruter au moins 50% de femmes à des postes de cadres supérieurs ces prochaines années en mettant l'accent sur le recrutement et la promotion interne des femmes à des postes d'experts et de cadres moyens et supérieurs

3. accentuer la sensibilisation, par exemple au moyen de la formation des membres du management à l'égalité hommes-femmes et la diversité

4. offrir aux femmes la possibilité d'un accompagnement externe et d'un mentorat interne

5. intégrer les questions d'égalité hommes/femmes dans les politiques et les procédures internes.

Entre autres actions susceptibles de faciliter la mise en place d'un environnement professionnel sans discrimination entre les hommes et les femmes menées en 2018, l'équipe RH a :

- créé un groupe consultatif chargé de suivre les avancées en matière d'égalité hommes-femmes ;
- renforcé les procédures de recrutement de la CEB en :
 - s'assurant de la mixité au sein des comités de sélection,
 - ajoutant des profils de cadres supérieurs féminins extraits d'une "liste de réserve" dans les procédures de dépôt de candidature,
 - s'assurant que la liste de candidats sélectionnés comporte bien des femmes et des hommes,
 - utilisant les réseaux sociaux spécialisés, la presse et les salons de l'emploi pour attirer les talents,
 - recourant au Conseil d'administration de la CEB pour identifier les réseaux et les viviers de talents féminins,
 - mettant à disposition des responsables du recrutement une fiche de résultat axée sur la diversité homme-femme et la sous-représentation de certains pays ;
- développé des possibilités pour les femmes de participer à des réseaux et d'évoluer en interne grâce à :
 - un programme de coaching dédié au développement du leadership des femmes auquel 34% d'agentes ont participé,
 - une formation obligatoire de sensibilisation à l'égalité hommes-femmes pour tous les cadres.

Ventilation par sexe

55% de femmes 45% d'hommes

• Cadres (140)

44% de femmes 56% d'hommes

• Personnel d'appui (66)

77% de femmes 23% d'hommes

GRI 102-8 • 401-1 • 405-1

Données RH clés à fin 2018

À fin 2018, la CEB comptait 206 agents permanents présentant les caractéristiques suivantes :

En hausse : de 32 à 33
Nombre de nationalités représentées

4,43%
Rotation du personnel

48 ans
Âge moyen

11 ans
Ancienneté moyenne

77%
des agents ont suivi une ou plusieurs formations

Certification EDGE

En 2018, une autre action stratégique a consisté à adopter EDGE, qui est à la fois une méthodologie internationale d'évaluation et une norme de certification à trois niveaux pour l'égalité hommes/femmes dans les entreprises.

La CEB et EDGE ont collaboré afin de déterminer la position de la Banque en termes d'équilibre hommes-femmes et d'égalité des sexes, ainsi que les domaines à cibler pour optimiser les pratiques en la matière.

EDGE a également analysé les points suivants :

1. Statistiques portant sur 200 agents entre janvier et décembre 2017 ;
2. Examen des politiques et pratiques de la Banque en matière de carrière équitable ;
3. Audit des données RH et enquête sur les politiques d'égalité hommes-femmes et l'inclusivité dans la culture de la CEB par un organisme de certification agréé indépendant ;
4. Questionnaire complété par 118 agents, soit 59% des effectifs.

Un rapport d'audit, incluant les données d'une analyse comparative, a également été rédigé. Il a servi de base à un plan d'action et constitué le premier niveau de certification EDGE. L'équipe des Ressources Humaines a pour objectif d'atteindre le deuxième niveau de la certification EDGE en 2020. Pour ce faire, elle se concentrera sur l'amélioration de l'équilibre hommes-femmes au niveau supérieur du management, ainsi que sur les politiques et pratiques liées, par exemple, à l'égalité des chances en matière de salaire, de promotion, de leadership, ou encore de développement professionnel à la CEB.



"Notre stratégie en matière d'égalité hommes-femmes témoigne de la détermination de la Banque à promouvoir un environnement qui valorise et récompense de la même façon les contributions des femmes et des hommes."

— Terje Hagen, Directeur des Ressources Humaines

Limiter l'empreinte carbone de l'organisation

Dans le cadre de ses responsabilités environnementales, la CEB encourage les initiatives écoresponsables et évalue son empreinte carbone chaque année.

GRI 302-1 • 305-1 • 305-2 • 305-3 • 305-4 • 305-5

S'appuyer sur les évaluations carbone antérieures

Comme indiqué dans l'édition précédente de ce rapport, la CEB travaille depuis 2017 avec *GreenFlex* par le biais de la plateforme sur mesure GreenFlex^{IQ}. L'objectif consiste à publier des données plus fiables et plus précises, à fournir une interprétation plus fine des indicateurs, et à cibler plus efficacement le plan d'action associé. La méthode utilisée pour calculer des émissions de gaz à effet de serre (GES) respecte le *Bilan Carbone*® (version 8 parue en décembre 2017) qui est la méthodologie française officielle de calcul des émissions des organisations conforme aux références internationales les plus récentes (*GHG Protocol, ISO 14069, Carbon Disclosure Project,* etc.).

Principales réalisations

L'augmentation du volume d'affaires de la CEB en 2018 a entraîné une hausse des émissions liées :

- aux déplacements professionnels ;
- aux consommables de bureau.

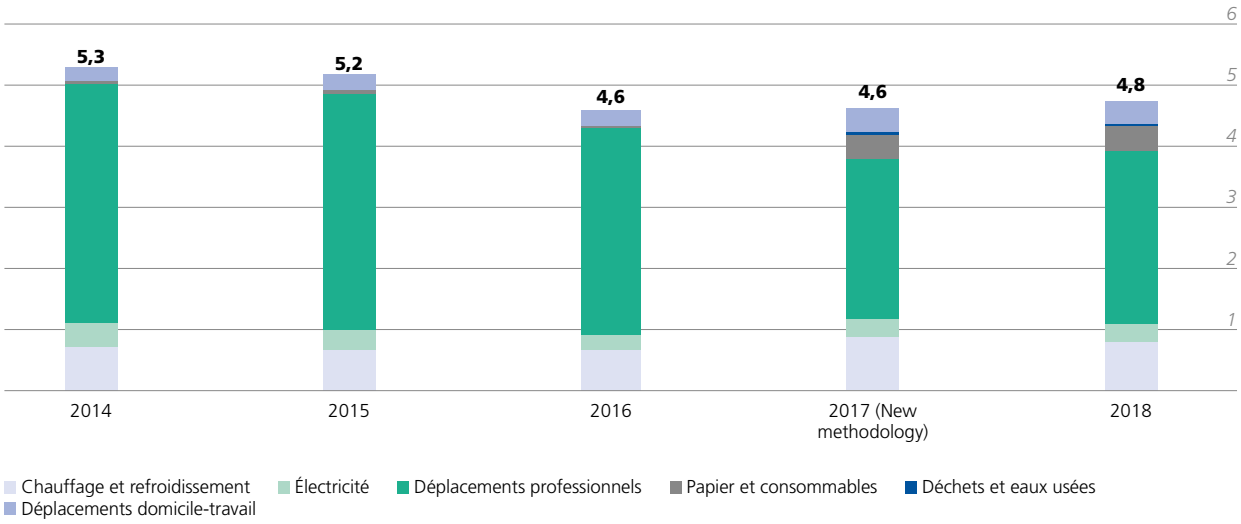
En revanche, la consommation énergétique globale des locaux de la CEB poursuit sa baisse :

- les besoins en électricité ont diminué de 16% par rapport à 2014 ;
- le recours au chauffage et au refroidissement a baissé par rapport à 2017[1].

Principales mesures et tendances

Au total, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la CEB en 2018 ont atteint 990 tonnes de CO_2 (4,81 tCO_2 éq./employé), soit une légère hausse par rapport aux 941 tonnes (4,64 tCO_2 éq./employé) comptabilisées l'année dernière selon la méthode Bilan Carbone.

Émissions de GES par employé de 2014 à 2018, en tCO_2 équivalent

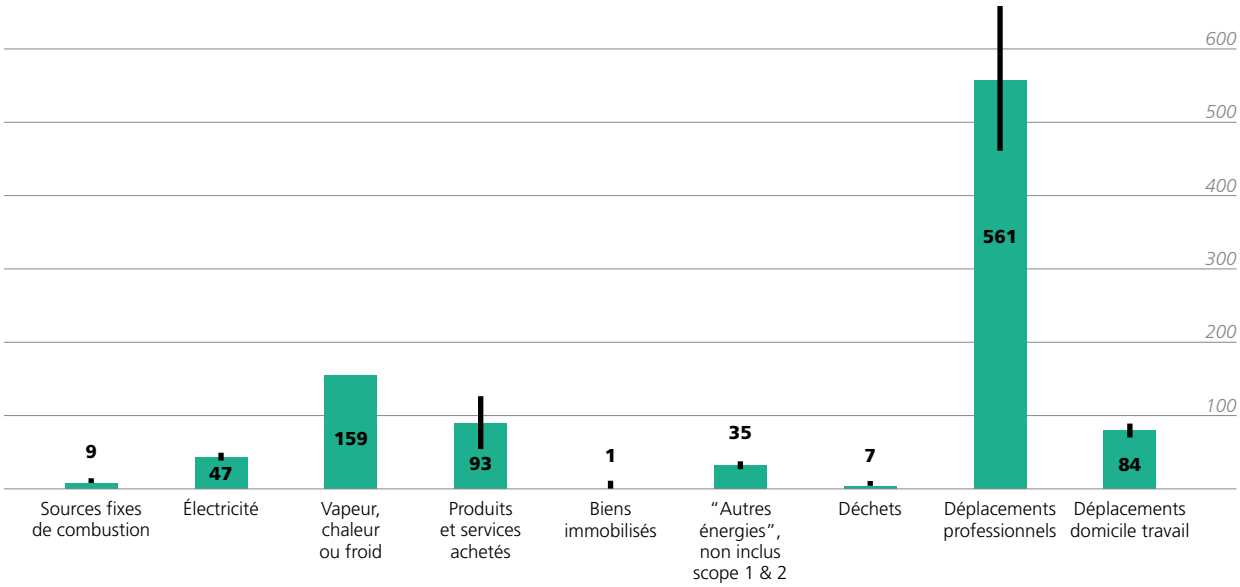


Remarque : en 2017, la méthodologie de calcul de l'empreinte carbone a subi une refonte majeure. Le détail des changements apportés figure dans le Rapport RSE de l'année dernière. Le calcul du chiffre repose sur l'outil Bilan Carbone.

[1] La légère augmentation par rapport à 2014 s'explique par le changement de méthode de calcul en 2017.

Deux raisons expliquent la hausse des émissions de GES au cours des deux dernières années. Premièrement, la nouvelle méthode utilisée depuis 2017 affine le suivi du papier et des consommables de bureau, ainsi que des déplacements domicile-travail, d'où une hausse significative des émissions pour ces deux sources. Deuxièmement, le recours à une méthode améliorée a fait ressortir une hausse des émissions liées au chauffage et au refroidissement en 2017, émissions qui ont diminué à nouveau en 2018.

Émissions de GES et incertitudes par source en 2018, en tonnes métriques d'équivalent CO_2



Afin d'assurer la transparence quant à l'évolution des émissions de GES détaillées de la Banque, des tableaux comparatifs à périmètre constant sont présentés ci-dessous.

GRI 103-2

Principales initiatives lancées en 2018

- La CEB a remplacé deux de ses quatre véhicules de fonction par des modèles équipés d'un moteur hybride, particulièrement avantageux pour les déplacements en région parisienne.
- La CEB continue à investir dans l'efficacité calorifère et énergétique, principalement grâce au remplacement de certaines fenêtres de ses locaux parisiens. Cette approche progressive a également été adoptée pour l'électricité : désormais, l'éclairage est assuré à environ 50% par des ampoules LED, complétées par des variateurs de lumière et des détecteurs de mouvement là où ils sont utiles.
- Au travers de sa collaboration avec GreenFlex, la CEB peut utiliser la base de données *"HopMedia"* et ainsi mieux consolider, suivre et analyser l'éco efficacité de chacune de ses sources d'émissions. Elle se trouve ainsi mieux armée pour continuer à améliorer la qualité de ses rapports, élaborer un plan d'action sur mesure et ainsi réduire l'impact de ses opérations sur le climat au cours des années à venir.

GRI 102-48

Reformulation d'informations figurant dans le Rapport RSE 2017

La nouvelle méthode introduite en 2017 a fait apparaître trois cas d'estimation erronée des données d'émissions communiquées pour les années antérieures :

- Les "déplacements professionnels" n'étant pas correctement évalués avant 2017, les émissions de cette source ont été largement surestimées.
- Lors de l'adoption de la nouvelle méthode, une erreur a conduit à surestimer les émissions relatives aux "déplacements domicile-travail" pour 2017.
- Les émissions de la catégorie "Produits et services achetés et utilisés" ont également été surestimées en 2017.

Ces erreurs ont été corrigées et les détails techniques figurent dans l'Annexe – Index GRI 2018, norme 102-48.

Détail des émissions de GES de la CEB, par source

Tableau de bord	Variation 2018 / 2014		2018		2017		2014	
	Total variation	Variation par employé	Total 2018	Par employé 2018	Total 2017	Par employé 2017	Total 2014	Par employé 2014
Surface - m^2	0%	-5%	7 600,0	36,9	7 600,0	37,4	7 600,0	39,0
Effectifs de la CEB - ETP	+6%	0%	206,0	1,0	203,0	1,0	195,0	1,0
Émissions totales	-3%	-8%	990,2	4,8	940,9	4,6	1 021,9	5,2
Bâtiments - Chauffage et froid	+16%	+10%	175,3	0,9	187,2	0,9	151,1	0,8
Émissions réseau de vapeur - tCO_2e	+16%	+10%	175,0	0,8	186,9	0,9	151,1	0,8
Émissions liées à la consommation de froid - tCO_2e	-	-	0,3	0,0	0,3	0,0	Non applicable	Non applicable
Bâtiments - Électricité	-16%	-21%	59,1	0,3	64,7	0,3	70,7	0,4
Émissions liées à l'électricité - tCO_2e	-16%	-21%	59,1	0,3	64,7	0,3	70,7	0,4
Voyages - Déplacements domicile-travail	+102%	+91%	83,7	0,4	76,4	0,4	41,4	0,2
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en voiture - tCO_2e	+88%	+78%	70,5	0,3	68,4	0,3	37,4	0,2
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en moto - tCO_2e	-	-	9,0	0,0	3,9	0,0	Non disponible	Non disponible
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en transports en commun - tCO_2e	+6%	+0%	4,2	0,0	4,1	0,0	4,0	0,0
Voyages - Déplacements professionnels	-25%	-29%	572,6	2,8	517,3	2,5	760,0	3,9
Émissions liées aux déplacements en avion - tCO_2e	-17%	-21%	557,7	2,7	504,5	2,5	669,8	3,4
Émissions liées aux déplacements en train - tCO_2e	+58%	+50%	0,9	0,0	1,0	0,0	0,6	0,0
Émissions liées aux déplacements en voiture & taxi - tCO_2e	Non applicable	Non applicable	14,0	0,1	11,8	0,1	4,2	0,0
Papier et consommables								
Émissions liées aux bouteilles d'eau - tCO_2e	-	-	1,6	0,0	1,7	0,0	Non disponible	Non disponible
Émissions liées aux consommables - tCO_2e	-	-	36,2	0,2	32,7	0,2	Non disponible	Non disponible
Émissions liées au courrier - tCO_2e	-	-	11,8	0,1	11,6	0,1	Non disponible	Non disponible
Émissions liées aux journaux - tCO_2e	-	-	35,2	0,2	31,5	0,2	Non disponible	Non disponible
Émissions liées aux brochures - tCO_2e	-	-	1,2	0,0	4,0	0,0	Non disponible	Non disponible
Émissions liées au papier - tCO_2e	-49%	-52%	6,1	0,0	6,7	0,0	11,9	0,1
Déchets et eaux usées								
Émissions liées aux eaux usées - tCO_2e	-	-	0,6	0,0	0,5	0,0	Non disponible	Non disponible
Émissions liées aux déchets - tCO_2e	+69%	+60%	6,8	0,0	6,7	0,0	4,0	0,0

Remarque : en 2014 (année de référence), l'ancienne méthode de suivi des GES était encore utilisée et certaines données n'étaient pas disponibles. Elles sont signalées par la mention "Non disponible". Le changement de méthode effectué en 2017 a également modifié l'unité de mesure de la quantité des déplacements professionnels motorisés (kms parcourus en 2014 vs litres consommés en 2017). Cette situation est signalée par la mention "Non applicable" dans le tableau.



Annexe - Index GRI 2018

GRI 102-54 • 102-55

L'index 2017 des indicateurs de durabilité a été établi conformément aux normes de reporting développement durable reconnues à l'échelle internationale, à savoir les normes – *Global Reporting Initiative* (GRI) *Standards* ; il s'attache à respecter l'"option de base".

L'index GRI **(en anglais uniquement)** rend compte de la dimension de durabilité des activités de prêts et hors-prêts de la CEB, du fonctionnement courant de la Banque et de la gestion de ses agents.

Crédits photos :

Couverture : #MS YAPR ; Wavebreakmedia ; Axel Bueckert ; p. 3 : Simin Zoran ; p. 5 : Sylvie Dupic ; p. 9 : Steve Debenport ; p. 11 : CEB ; p. 13 : up simonkr - down CEB ; p. 14 : 100 Resilient Cities ; p. 17 : CEB ; p. 19 : Martine Doucet ; p. 21 : marchello74 ; p. 22 : Drazen ; p. 23 : CEB ; p. 25 : paulprescott72 ; p. 26 : Borut Trdina ; p. 29 : Sylvie Dupic ; Vinko Murko ; p. 32 : CEB ; p. 36 : monkeybusinessimages.

Design **LUCIOLE**

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

55, avenue Kléber
FR-75116 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 47 55 55 00
Fax : +33 (0)1 47 55 03 38
Swift : CEFPFRPP
www.coebank.org